Cours de première HGGSP. Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie. Introduction : la démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ?

Les références aux documents : Histoire-Géographie, Géopolitique, & Sciences Politiques, 1re Spécialité, Hachette Éducation, 20219

Frédéric Richard

La démocratie aujourd'hui est marquée par la diversité, notamment dans son mode de fonctionnement. Cependant, elle repose sur des principes communs et universels.

I) La diversité et les principes communs des démocraties.

Les démocraties contemporaines, actuelles, reposent sur des principes qui se sont affirmés lentement au cours des siècles et se sont diffusés peu à peu.

Ces principes sont rassemblés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. (Page 32). Cette déclaration s'inspire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. On y trouve les principes fondamentaux qui définissent une démocratie moderne. Les constitutions des états démocratiques contiennent ces principes.

Parmi ces principes fondamentaux, on trouve

1) les libertés fondamentales. Ce fut en Angleterre que ces libertés s'affirmèrent dès le XVIIème siècle avec un texte essentiel : 1679 « l'Habeas Corpus » qui interdit tout emprisonnement arbitraire (injuste), en France à la même époque on avait les Lettres de Cachet (chercher la définition). Au XVIIIème : philosophie des Lumières ; La déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) ; EU : Constitution de 1787 : Bill of Rights de 1791 (10 premiers amendements : chercher ce que sont les amendements aux EU) : liberté d'expression, opinion, circulation, conscience. 2ème amendement : porter une arme. Ces droits étaient de nature politique. A partir de la fin du XIXème siècle et au XXème siècle, s'ajoutèrent des droits sociaux : sécurité sociale, retraite, emploi…Á la fin du XXème siècle, commencèrent à apparaitre des droits sociétaux liés au genre, la sexualité : mariage pour tous)

2) La séparation des pouvoirs. (Page 28). Dans son livre De L'Esprit des Lois de 1748, le philosophe Montesquieu met en avant la nécessité de séparer les trois pouvoirs : législatif (faire les lois), exécutif (exécuter, c'est-à-dire faire appliquer les lois) et judiciaires (juger les infractions à la loi). C'est une critique à la monarchie absolue où les trois pouvoirs étaient concentrés entre les mains du roi. En fait, inspiration du modèle anglais (page 28) où parlement depuis le Moyen Âge et dont les pouvoirs ont été renforcés en 1689 avec le Bill of Rights : pouvoir législatif, fiscal, lever une armée, contrôle le gouvernement.

3) Le multipartisme. Divers partis représentant des courants idéologiques doivent pouvoir se présenter aux élections et permettre ainsi une alternance politique. Opposition courante = droite-gauche.

4) Le suffrage universel. Ce fut une conquête longue. En France, il date de 1848, la deuxième République. En fait, il n'est réel qu'à partir de 1944 avec le droit de vote donner aux femmes. Entre 1791 (première constitution) et 1848, on le suffrage censitaire. Le vote est limité selon un certain degré de richesses. La Grande Bretagne qui a accordé les libertés fondamentales très tôt, dès le XVIIème siècle, n'a accordé le suffrage universel que plus tardivement. Diverses réformes ont augmenté le nombre d'électeurs progressivement : 1832, 1867, 1883-1884. Les progrès sont importants. Le suffrage universel masculin est instauré définitivement en 1918-1919 et féminin en 1928. Bolivie : 1952. Le régime censitaire a eu de grandes variantes selon les pays : on limitait généralement le droit de vote selon des critères financiers, on pouvait ajouter des critères de genre, culturels, de résidence, d'indépendance (avant 1918, les domestiques ne pouvaient pas voter en Angleterre, on estimait qu'ils pouvaient être influencés par leurs patrons, on ne le considérait pas comme indépendants, c'était la même chose pour les enfants qui vivaient chez leurs parents)… De nombreux pays ont accordé les libertés fondamentales, pratiquer le multipartisme et la séparation des pouvoirs avant d'accorder le suffrage universel. (Grande Bretagne). On parte alors de régimes libéraux. C'est le Libéralisme qui garantit les libertés.

II) Une grande diversité des régimes démocratiques.

Il n'y a pas une démocratie, mais une grande variété dans le monde. La démocratie peut concerner des républiques : il n'y a pas de monarques, ou des monarchies. Les républiques peuvent être présidentielles : EU, Amérique Latine…, le président assure l'exercice du pouvoir exécutif et n'est pas responsable devant le parlement. Il y a le système parlementaire, le chef du gouvernement assure l'exercice du pouvoir exécutif. Il est responsable devant le parlement et doit avoir une majorité dans le parlement : Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Canada, Belgique, Italie…Ce régime fonctionne bien quand il y a des grands partis, il est facile d'avoir une majorité (RU, Allemagne). S'il y a une multitude de partis, il faut des coalitions avec de nombreux partis, il est difficile de construire une majorité et de la conserver, les gouvernements changent souvent : Italie, Belgique…Le chef du gouvernement s'appelle le premier ministre au RU, le Chancelier en Allemagne (en ce moment la chancelier : Olaf Scholz), le président du conseil en Italie…

Dans les régimes parlementaires, le Président (Allemagne et Italie) ou le roi (Espagne, RU, Belgique, Pays Bas…) sont les chefs de l'État mais ont un rôle symbolique, leur influence peut toutefois être parfois importante. Les monarchies européennes ont un système parlementaire.

La France (page 33), dans le cadre de la Vème République depuis 1958, a un régime mixte à la fois présidentiel et parlementaire. Le Président est la clé de voûte (la *piedra angular* en espagnol) du système politique. Il est élu au suffrage universel depuis la réforme constitutionnelle de 1962. L'exécutif est bicéphale. Il y a un premier ministre qui doit avoir une

majorité au parlement et est responsable devant lui. Le président fixe les grandes orientations politiques, le premier ministre les applique.

III) Des progrès importants dans le monde.

Voir carte 1 page 30.

La démocratie a connu des progrès importants dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre. En Europe, l'Allemagne et l'Italie, sont devenus des démocraties dès l'après-guerre.

En Europe méditerranéenne, la Grèce (après la dictature des colonels de 1967 à 1974), le Portugal (après la dictature de l'Estado Novo de Salazar de 1926 à 1974) et l'Espagne (après la dictature franquiste entre 1939 et 1975), retour de la démocratie.

Au Portugal, le retour de la démocratie a lieu en 1974 lors de la Révolution des œillets (œillets= claveles en espagnol) au Portugal.

La décolonisation : des années 1940 aux années 1970 en Asie, en Afrique. Peu de pays deviennent des démocraties : Inde 1947, démocratie la plus peuplée du monde. Le Sénégal en Afrique en 1960. Régimes autoritaires dominent parfois jusqu'à aujourd'hui.

Effondrement du bloc socialiste entre 1989 et 1991. Dislocation de l'URSS (15 Républiques indépendantes), pays d'Europe centrale et orientale du Bloc socialiste : démocraties, mais souvent fragiles. Régime autoritaire en Russie, Biélorussue.

Progrès postérieurs : en 1991, fin de l'Apartheid en Afrique du Sud. Mandela devient président. Avant, pendant l'Apartheid minorité blanche gouvernait le pays

Printemps arabe en 2011 (Tunisie, Libye, Égypte, Yémen et Syrie). Soulèvement des populations jeunes, urbanisées et éduquées. Rôle essentiel des femmes. Réclament plus de démocratie, davantage de droits et d'inclusion, du travail…face à une élite qui accapare le pouvoir et les ressources. Utilisation des réseaux sociaux. Importance de la société civile. Cependant, chute du régime autoritaire et démocratie seulement en Tunisie. Ailleurs cela a déclenché des guerres : Syrie, Libye, Yémen…et le retour de régimes autoritaires (Égypte)

IV) Des démocraties fragilisées.

A) La persistance des régimes autoritaires.

Des régimes autoritaires existent encore dans le monde. (Carte 1 page 30) : Afrique, Asie : Biélorussie, Russie, Chine. Amérique Latine : Cuba, Venezuela et Nicaragua. Moyen-Orient : régimes autoritaires, ex Arabie Saoudite : légitimité du régime = Islam, peu de droits pour les femmes et les minorités…. Pas de libertés fondamentales, censure.

B) Les menaces internes.

Même dans les régimes démocratiques : il y a des crises et des menaces. Importance de l'abstentionnisme. (Page 38-39) Touche en France par exemple, des populations aux faibles revenus, touchés par le chômage, peu diplômée, souvent jeunes, …Se sentent marginalisés, ne se sentent pas représentés par les partis et les élites politiques, économiques et médiatiques.

Il y a une fracture entre les élites et le reste de la population. Ainsi, les élites britanniques disent que le Brexit a gagné grâce au vote des populations âgées, peu diplômées, rurales ou qui vivent dans des petites villes. Aux EU, les élites méprisent souvent les électeurs de Trump et les accusent d'être peu formés. Ce mépris envers les électeurs des classes populaires et modestes est dangereux. Cela augmente le sentiment de frustration et de mépris de ces dernières. Ce mépris devient un déni de démocratie.

Les évènements qui viennent de se dérouler aux EU montrent que même une démocratie considérée comme un modèle peut être menacée : refus du Président Trump d'accepter le résultat des élections, dénonciation de fraudes sans preuves, discours qui encouragent ses partisans à prendre le Capitole…Le pays est divisé en deux Biden a obtenu 81 millions des voix et Trump 74 millions, il a perdu mais c'est une forte minorité. Le pays est polarisé : deux moitiés qui s'opposent.

Enfin les réseaux sociaux ont un rôle ambigu dan le cadre de la démocratie. Ils permettent des échanges l'organisation rapide de manifestations et participent de la démocratie. Mais il y a aussi les « *fake news* ». De plus, un réseau comme *Twitter* ne permet pas d'utiliser beaucoup de mots. On tombe vite dans l'émotion, l'insulte…il est difficile d'organiser des idées et un débat. Le débat n'existe souvent plus. Il n'y a plus de nuances (Voir l'ouvrage

De plus, des questions importantes ne relèvent plus ou très peu du débat démocratique : la politique économique libérale qui voit un recul des politiques sociales (santé, éducation, sécurité sociale…), un creusement des inégalités et la délocalisation des entreprises, est considérée comme une fatalité inévitable. La politique environnementale ne suscite pas encore toujours de grands débats démocratiques. Ce fut le cas aussi pour la politique sanitaire avec l'épidémie.

La démocratie va au-delà du droit de vote et des libertés fondamentales. Elle implique un débat démocratique qui concerne tous les sujets et implique toute la population, et le respect de tous les électeurs

Cela suscite de plus en plus de réaction de la population

C) Des sociétés civiles dynamiques.

Action de la société civile qui réclame plus de droits. Phénomène des Gilets jaunes en France. Touche les secteurs populaires et une partie des classes moyennes (crainte du déclassement social). Vivent souvent dans des petites villes de province, banlieues où services publics (hôpitaux, poste, …) transports de moins en moins présents. Dénoncent les inégalités sociales- Réclament une plus grande justice sociale et intégration. Dénoncent une inégalité sociale et territoriale.

Des ONG ont fait condamner la France pour ne pas remplir les décisions de l'Accord de Paris sur le plan environnemental.

Importance de la société qui réclame des droits, dénonce les inégalités et la lutte contre une élite qui accapare le pouvoir politique et économique : Chili. Réforme d'une constitution mise

en place par Pinochet en 1990. Le non au référendum concernant le ptojet de constitution en septembre 2022 est une manifestation de l'intense débat démocratique qui anime ce pays.

Dans certains s'associe à une dénonciation de la corruption : Liban. Ex aussi de l'Algérie. Le Hirak (mouvement en berbère) qui veut des réformes démocratiques : depuis l'Indépendance en 1962, parti indépendantiste : FLN et l'armée contrôlent le pays. FLN et l'armée ont le pouvoir politique et économique (entreprises d'Etat : pétrole). Hirak= mouvement des classes moyennes et urbaines, beaucoup de jeunes et de femmes depuis l'an passé.

D) Populisme et démocratie.

Cette insatisfaction d'une partie des classes populaires et des classes moyennes contribue à l'apparition de gouvernements populistes. Peuvent être des menaces pour la démocratie. C'est un mode de pratique du pouvoir, pas une idéologie. Contact direct avec le peuple. Hostilité dans le discours envers les élites. Relations difficiles avec médias, assimilées aux élites.

De nature différente : souvent de droite en Europe, de gauche en Amérique Latine au début du XXIème siècle : Venezuela, Bolivie, Équateur, Argentine, Nicaragua. Proches de Cuba : politiques sociales, nationalisation…Hostilité envers les élites, souvent seulement dans le discours. Existence également d'une gauche de consensus, réformiste et plus modérée :

Particularité du Brésil : populisme de droite depuis 2019 avec Bolsonaro. Vote complexe et diversifié : vote d'une partie des classes moyennes (insécurité), évangélistes (conservateurs : société, hostiles à l'avortement, mariage pour tous…), élites économiques (agro-industrie, mine : exploitation de l'Amazonie, négation droits population indigène). Point commun : hostilité à la gauche.

Europe orientale : Viktor Orban en Hongrie, Parti Droit et Justice en Pologne. Forte réalité identitaire, rejet des migrations non européennes et non chrétiennes, euroscepticisme (hostilité à l'influence de l'Europe occidentale et de l'UE). En Pologne, conservatisme qui s'appuie sur l'Église catholique.

Europe Occidentale : en Italie, arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni, dirigeante du parti d'extrême droite *Fratelli d'Italia* , alliance avec le parti de droite *Forza Italia* de Silvio Berlusconi et d'extrême droite, la *Liga* de Mateo Salvini

Régimes populistes qui peuvent dériver vers autoritarisme : relations difficiles avec médias (Venezuela. Nicaragua), contrôle de la justice et des médias, négation des droits de minorité (Indiens Amazonie au Brésil)

Régimes populistes : menaces contre démocratie mais encore élections. Complexe. Souvent hostiles aux élites dans le discours, mais ne s'attaquent pas toujours à elles réellement.

Bibliographie :

Documentation photographique, La Démocratie, numéro 8146, mars 2022, CNRS EDITION.

Histoire –géographie Géopolitique & Sciences Politiques, Hachette Éducation, 2020.

Questions Internationales, numéros 113-114, mai août 2022.

Spécialité histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, ellipses, 2020.

Spécialité histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, Compétences attendues, ellipses, 2020.

Spécialité histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, Parcours et méthodes, ellipses, 2020.